

# Ordre du jour et notice explicative

## du CONSEIL MUNICIPAL

du lundi 27 avril 2026 à 19 H 00 – Salle du Conseil

### POINT 1 : Procès-verbal du Conseil Municipal du 7 avril 2026

### POINT 2 : Désignation d'un ou d'une secrétaire de séance

### POINT 3 : Compte financier unique 2025 et affectation de résultat au budget 2026

Voir le document de présentation transmis.

### POINT 4 : Vote des taux de la fiscalité

Le budget 2026 est proposé sur la base de taux de fiscalités qui n'évolueront pas par rapport à 2025. Ces taux n'ont d'ailleurs pas été revus depuis 2012.

	<i>bases d'imposition effectives 2025</i>	<i>taux 2025</i>	<i>Recettes réelles 2025</i>	<i>bases d'impositions prévues 2026</i>	<i>taux 2026</i>	<i>recettes sans augm taux</i>
Taxes foncières bati	11 973 000	28,37	3 396 740	12 375 000,00	28,37	3 510 788
taxes foncières non bati	55 500	60,35	33 494	60 800,00	60,35	36 693
Taxe d'habitation	130 700	17,94	23 448	92 600,00	17,94	16 612
<b>TOTAL</b>			<b>3 453 682</b>			<b>3 564 093</b>
Allocations compensatrices			435 570			475 331
<b>TOTAL</b>	<b>12 159 200</b>		<b>3 889 252</b>	<b>12 528 400,00</b>		<b>4 039 424</b>

### POINT 5 : Participation financière à un stage kayak de deux classes de l'école élémentaire

L'école élémentaire Hay sollicite une participation de la commune pour soutenir leur « classe Kayak » prévue du 29 juin au 3 juillet 2026 pour deux classes de CM1/CM2 (52 élèves). Le coût de ces 4 jours s'élève à 105,96 € par élève, transport compris. La commune ayant déjà délibéré pour une participation financière de 10 € par élève et par nuitée pour les classes transplantées, il est proposé de participer également aux séjours sans nuitée, lorsque ces séjours sont organisés sur une semaine d'école, à hauteur de 10 euros par séjour et par enfant scolarisé à l'école élémentaire du groupe scolaire Hay y participant.

### POINT 6 : Divers